



RÉUNION EXTRAORDINAIRE

DU COMITÉ PLÉNIER

Procès-verbal

le lundi 22 janvier 2024
19 h 00

PRÉSENTS	M. Georges R. Savoie M. Philippe Allain Mad. Albertine Savoie M. Denis Doiron (à distance) M. Eymard Savoie M. Michael Comeau
AUTRES	M. Jeannot Doiron, directeur général et greffier municipal

1. Ouverture de la réunion

M. le maire procède à l'ouverture de la réunion extraordinaire du comité plénier à 19h08.

2. Vérification du quorum

M. le maire s'assure que le quorum soit atteint.

3. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par M. Philippe Allain

Appuyé par Mad. Albertine Savoie

Que l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du comité plénier du 22 janvier 2024 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

4. Déclaration de conflit d'intérêt.

Aucune déclaration.

5. Recommandations émanant de l'administration

5.1 Dossier Ressources Humaines.

Proposé par M. Eymard Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

De se constituer en comité à huis clos, à 19h09.

ADOPTÉ

Proposé par Mad. Albertine Savoie

Appuyé par M. Michael Comeau

De revenir en réunion ordinaire à 19h21.

ADOPTÉ

5.2 Mise à jour sur les retards de paiements pour le service d'égouts.

Le directeur général a fait une mise à jour sur le dossier des retards de paiements. Du 8 au 19 janvier 2024, la municipalité a reçu des paiements pour environ 9,500\$. Certains citoyens ont demandé une entente de paiements et des contrats ont été signés.

La prochaine étape, c'est l'avocat maître André Daigle qui envoie une lettre aux citoyens qui n'ont pas payé leurs factures et les avisées que leur dossier allait être apporter en cours de petite créance.

5.3 Présentation des projets pour l'année 2024.

Le directeur général a présenté une liste de projets pour 2024. Les membres du conseil seront prochainement invités à identifier les priorités pour 2024. En fonction des budgets disponibles.

6. Levée d'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, M. Eymard Savoie, propose l'ajournement à 19h58.

Le procès-verbal du 22 janvier 2024 a été révisé et adopté par le conseil municipal le 19 février 2024.

Mad. Jessica Robichaud MacKnight,
greffière suppléante

M. Georges R. Savoie, Maire